



Éditorial



Désenclaver l'économie !

À quoi sert la philosophie ou l'éthique en économie ? À rester critiques. Si on n'y prête garde, nous nous laissons enfermer dans des évidences de sens commun, les préjugés de notre temps ou de notre discipline, en l'occurrence ici l'économie.

Une pensée critique sert à démasquer ces illusions. À débusquer les non-dits derrière la prétendue objectivité de la science économique, bâtie sur des paradigmes qui sont tout sauf scientifiques. On peut les discuter. Parmi ces non-dits, il y a la croyance dans le progrès, la croissance, les vertus de l'homo economicus... Il faut poser des questions faussement simples. Progrès : de quoi ? Croissance : de quoi ? Subvenir aux besoins humains. De quoi avons-nous besoin ? Homo economicus ? L'être humain est-il aussi rationnel que la théorie économique le dépeint ?

Le mérite de Denis Goulet (1931-2006) est d'avoir posé ces questions et de les avoir traitées dans son enseignement à l'Université de Notre-Dame aux États-Unis. Goulet était influencé par S. Weil et L.-J. Lebreton, et par le mouvement du christianisme social français des années 40 et 50 qu'il avait connu durant ses études à Paris à l'Irfed : prêtres ouvriers, spiritualité de Ch. de Foucauld, courant de l'économie humaine...

Goulet était un précurseur d'Amartya Sen et des travaux ayant mené à l'Indice du développement humain. Critique des présupposés inavoués de la science économique, pensée éthique qui soulève la question : « que veut dire bien vivre ? » Ce qui est le questionnement philosophique par excellence.

L'économie humaine a son avenir devant elle, dans la critique du monde actuel, dans la force de propositions alternatives à la marchandisation du monde et à la fausse rationalité d'une économie financiarisée...

Antoine Sondag
antoine.sondag@lebret-irfed.org

Denis Goulet et l'importance des valeurs dans le développement

par Montserrat Culebro Juárez

Montserrat Culebro Juárez est mexicaine et a fait son doctorat en philosophie à l'Université de Salamanque en Espagne. Elle nous présente ici un bref résumé de ses recherches.

La fonction de l'éthique et des valeurs dans la pratique du développement

Le philosophe Denis Goulet s'est intéressé aux dilemmes moraux posés par le développement. Cet intérêt constitue l'axe de toute sa pensée, dans laquelle se conjuguent philosophie et pratique. L'importance de son œuvre et de sa pensée réside dans l'introduction de l'éthique au sein de la théorie du développement ou, ainsi que la nomment les économistes, de l'économie du développement.

Cette nouvelle approche cherche à justifier les moyens employés pour combattre la pauvreté et le sous-développement.

La réflexion éthique, par exemple, permet d'évaluer si la croissance économique qui vise le profit économique prend ou non en compte la juste répartition de la richesse. Goulet insiste sur le fait qu'il existe une nouvelle préoccupation qui accorde moins d'importance à la croissance économique mais étudie plutôt la composition et la distribution du produit national brut et la qualité des désirs. Pour l'auteur, le développement pose de nouvelles questions morales qui conduisent l'économie à se retourner vers l'éthique, laquelle en est l'antécédent intellectuel. En effet, dans la Grèce antique, l'économie faisait partie intégrante de la philosophie.

L'économie se voit confrontée à des questions téléologiques dont on a longtemps considéré qu'elles appartenaient

au champ spécifique de la philosophie : la « vie bonne », l'épanouissement humain ou la qualité de vie, la justice à l'échelle mondiale et la protection de l'environnement. Mais, affirme Goulet, l'économie n'est pas préparée pour y faire face car elle s'est séparée de l'éthique. C'est pourquoi les économistes doivent revenir à l'éthique pour affronter les dilemmes moraux posés par les problèmes mondiaux.

L'auteur américain signale également l'absence des philosophes dans l'étude des thèmes liés au développement. Celui des valeurs, par exemple : la façon dont les processus de développement affectent les valeurs des communautés dans le tiers-monde, le conflit entre les valeurs portées par les peuples des pays sous-développés et celles dans les pays développés, etc. Il redéfinit la tâche des philosophes, habitués à la réflexion théorique en milieu académique, en déplaçant cette réflexion vers la pratique. C'est à dire que le philosophe doit se placer en contact direct avec les personnes et les populations qui souffrent de la pauvreté, des conflits sociaux, des guerres, etc.

L'importance des valeurs et de l'éthique dans les questions de développement est un point majeur de l'œuvre et de la pensée de l'auteur. Selon lui, les sciences sociales ont oublié d'évaluer les finalités et les idéaux qui guident toute activité humaine et qui constituent les objectifs ultimes vers lesquels doivent tendre toute politique publique, tout projet de développe-

ment, tout programme de coopération, etc. L'importance de ces fins réside dans le sens qu'elles donnent aux activités de développement. Elles s'expriment en général sous la forme de valeurs - liberté, fraternité, justice, égalité, entre autres -, instaurées par les institutions politique et économiques. Les valeurs donnent sens à la vie des personnes et des communautés des pays sous-développés.

Goulet considère que la vie et les actions des êtres humains au sein de toute population - locale ou nationale, unité culturelle ou communauté - sont régies ou motivées par des valeurs partagées. Il en va de même pour le développement : c'est un processus orienté par des fins qu'il identifie comme valeurs. Le développement est subordonné à ces fins et non exclusivement à la seule croissance économique. Le problème apparaît lorsque les agents de développement, les experts, laissent de côté les valeurs éthiques au moment de concevoir les projets de développement, les politiques publiques, les programmes de coopération. Ces experts accordent la priorité à d'autres valeurs, différentes de l'éthique, telles que le rendement et l'efficacité dans l'exécution des actions et des plans de développement.

En conséquence, les valeurs éthiques et traditionnelles, considérées comme des obstacles au développement et à la modernisation des sociétés, sont absentes des mécanismes de prise de décisions relatives au développement, que ce soit dans les organismes internationaux dédiés ou au niveau local. Goulet pense l'inverse : ces valeurs éthiques et traditionnelles jouent le rôle de lignes directrices pour les activités humaines et de guides pour la construction de la décision.

Le défi consiste à établir des valeurs qui puissent faire l'objet d'un accord ou être reconnues par tous, quelles que soient l'époque ou l'appartenance géographique.

L'auteur considère qu'il existe un

ensemble de valeurs communes à tous les êtres humains, présentes en tout temps et en tout lieu, dans toute société, à toute époque. Ces valeurs, il les nomme objectifs du développement, lesquels sont le soutien de la vie, de l'estime de soi et de la liberté.

Goulet avertit cependant qu'un conflit de valeur s'installe au sein des processus de développement. Le soutien de la vie, de l'estime de soi et de la liberté se heurte à d'autres types de valeurs comme l'efficacité ou la flexibilité de la technologie. La tension entre ces valeurs ne peut se maintenir très longtemps et se résout en général parce que les communautés, cibles des politiques et des programmes de développement, renoncent à leurs propres valeurs. L'imposition des valeurs des experts a un impact sur les styles de vie et les croyances des populations des pays sous-développés. Cet impact peut s'avérer positif ou négatif. D'un côté, la vie des personnes se transforme, l'identité et les coutumes des peuples se détruisent. De l'autre, cela peut conduire à une critique et à un rejet de certaines valeurs traditionnelles que les personnes elles-mêmes considèrent comme obsolètes ou ne répondant pas à leurs attentes et besoins présents et qu'elles préfèrent remplacer par d'autres types de valeurs comme, par exemple, l'égalité de genre. Ce double effet, positif et négatif, correspond dans une large mesure au concept de rationalité et à la typologie qui s'y rattache, conçus par Goulet.

La rationalité et sa typologie

L'auteur définit la raison comme une façon de penser. Elle est très importante tant pour produire de la connaissance que pour guider la conduite humaine. Goulet observe qu'en termes pratiques, il existe plusieurs rationalités. Chacune exprime les préférences d'une culture, d'une profession, ou les conceptions variables des tâches à accomplir. Il distingue donc trois types de rationalités concernant la spécialité professionnelle - technique, politique et éthique

que -, et deux en relation à la culture - technologique et traditionnelle.

Nous nous référerons ici à la rationalité technique et à la rationalité éthique. La première est inhérente aux agents de développement en leur qualité d'experts, qu'ils soient économistes, ingénieurs, démographes, etc. D'une part, elle se caractérise par sa base scientifique : elle est orientée par les règles de la méthode scientifique et par les outils de la science moderne et de l'objectivité. D'autre part, elle tend vers la neutralité axiologique, ce qui veut dire que les valeurs morales n'y ont pas leur place. En effet, l'efficacité constitue le critère par lequel on juge d'une activité. Ceux qui s'inscrivent dans ce type de rationalité ont un degré élevé de maîtrise de la part spécifique de réalité qu'ils étudient et des instruments qu'ils utilisent pour ce faire.

Cette rationalité technique instrumentalise les valeurs éthiques. En général, on y fait appel pour résoudre les problèmes en lien avec le développement. En effet la pauvreté, le manque d'eau, une crise financière, pour ne citer que ces exemples, sont considérés comme des problèmes techniques qu'il faut résoudre grâce à la maîtrise de connaissances, ou de compétences techniques lors de l'application de ces connaissances. Goulet, comme d'autres membres de l'Ir-fed tels que Georges Allo et Louis-Joseph Lebrét lui-même, critique « l'hégémonie que s'arrogue la rationalité des sciences technologiques dans la conduite des affaires humaines ». Il plaide pour l'utilisation, dans les recherches, de méthodes qui incluent les approches tant quantitatives que qualitatives, et pour une perspective unifiée des valeurs, à partir de la condition humaine préscientifique. Cette rationalité est attentive aux conséquences de l'action.

La rationalité éthique, quant à elle, promeut des valeurs comme la justice, la liberté, la paix, la dignité, la solidarité. On y effectue des jugements moraux sur le bien ou le mal des actions que réalisent les êtres humains. C'est ici qu'interviennent

les aspirations qu'ont les personnes à être traitées en tant qu'êtres méritant le respect. La philosophie, la culture, la religion, la tradition, les expériences vécues, la vie quotidienne, constituent les sources pour établir ces jugements et sont très importantes dans cette rationalité. Goulet critique vigoureusement, parfois avec excès, les experts. Il considère que ces derniers ont une confiance aveugle dans leurs connaissances, méprisent les savoirs locaux et rejettent les valeurs traditionnelles.

Le monde moderne a vu se produire un éloignement entre ces deux rationalités, ce qui, d'après Goulet, a eu un effet réducteur. En effet, la rationalité technique a gagné de l'importance dans les sciences sociales à cause de l'utilité qu'elle présente pour résoudre les problèmes comme celui de la pauvreté. Cette utilité a été mise à profit pour servir les intérêts économiques et industriels. Les problèmes apparaissent quand la rationalité technique occupe une place prépondérante dans la mentalité des experts ou des agents de développement. Des valeurs comme la solidarité et la justice sont bafouées lorsque s'imposent l'utilité ou l'efficacité. La rationalité éthique est incon nue de ces experts.

Goulet propose alors de revenir sur cette séparation afin que les deux rationalités se complètent et guident la prise de décisions. Il n'est pas question que la rationalité éthique se substitue à la rationalité technique. Au contraire, il s'agit de trouver un équilibre que Goulet conçoit comme une interaction circulaire qui évite que l'une se superpose à l'autre. Ce modèle circulaire servira, de plus, à résoudre le conflit de valeurs et à rendre compatibles différentes valeurs en lien avec les questions de développement.

D'après l'auteur, le but de la complémentarité entre rationalités technique et éthique réside en ceci : il est nécessaire que, dans les pays développés comme dans ceux sous-développés, se crée une capacité critique à observer les valeurs sous-jacentes des bénéficiaires du développe-



L'une des caractéristiques de l'économie humaine, dans la dynamique de L.-J. Lebreton et de ses disciples tels D. Goulet, est de mettre l'éthique au cœur de sa réflexion.

L'approche éthique est alors un décodage de ce qui motive – implicitement ou explicitement- les décideurs et ceux et celles qu'ils veulent servir ou entraîner à leur suite. À ce titre, elle tente de démasquer les différentes rationalités en conflit et fait apparaître les stratégies pour formater les sociétés. L'éthique est un outil de critique sociale qui permet d'ouvrir des horizons quant à l'avenir des sociétés en suggérant que le monde – local ou international - n'est pas condamné à suivre toujours le même chemin. Elle déploie l'avenir en faisant apparaître des scénarii contrastés selon les valeurs mises au centre des politiques économiques et sociales. Et en cela, la contribution de la tradition de L.-J. Lebreton reste essentielle en posant la question des finalités et pas seulement celle de l'efficacité, elle-même trop souvent perçue de manière réductrice comme un rapport entre investissement et taux de retour financier.

Mais le travail éthique, particulièrement celui qui permet de réfléchir sur le développement et la mondialisation néo-libérale n'est pas simple s'il ne veut pas être simpliste. La société émerge de conflits éthiques, de contradictions entre acteurs de poids inégaux et de jeux de blocage et de séduction. Les tensions et les contradictions font partie de la dynamique sociétale et la raison n'est pas toujours au rendez-vous.

L'approche éthique doit donc prendre en compte l'irrationalité, les passions et les stratégies d'imposition des valeurs par certains acteurs plus puissants que d'autres. Dans cette perspective, les changements de paradigme sont lents et rarement le fruit d'un travail d'analyse rationnelle. Il ne suffit pas d'une COP pour introduire la durabilité et la gestion solidaire de la planète parmi les valeurs à promouvoir. Une économie humaine ne peut pas faire l'impasse sur les conflits et les tactiques sous peine d'être idéaliste ou trop vague.

Et pourtant malgré ces limites, l'économie humaine comme économie normative reste une source féconde pour libérer les imaginaires dans un monde où tout nous dit que nous ne pouvons pas changer les règles du jeu : celles de l'intérêt privé et de la survie individuelle.

Fr. Jean Claude Lavigne O.P.

Ancien directeur général d'Économie et Humanisme.

ment. Les bénéficiaires du développement doivent déployer une telle capacité critique pour éviter que leur destin ne se décide selon des normes qui n'auront pas été évaluées. Seul l'équilibre adéquat entre connaissance et techniques, d'une part, et croyances, conceptions et valeurs autochtones des personnes, d'autre part, permettra de concevoir des projets, programmes et politiques de développement respectueux des formes de vie des sociétés et communautés pauvres. On ne peut ignorer les avancées technoscientifiques pour résoudre les problèmes issus du mal-développement.

Les valeurs de la solidarité et de la justice

La solidarité et la justice sont deux des valeurs éthiques, parmi beaucoup d'autres, présentes dans les discussions traitant du développement et de la pauvreté. Elles font toutes deux partie de la rationalité éthique. Par exemple, le problème de la pauvreté est en général posé en

termes de justice distributive mondiale, c'est à dire de distribution des biens et des ressources disponibles, de manière proportionnelle entre tous les habitants de la planète. Chez Goulet, la justice distributive est définie par une forme de vie spirituelle dans laquelle existent des besoins spirituels ou transcendants qui ne peuvent être satisfaits par l'argent ; cette notion considère aussi l'être humain comme un être solidaire et non égoïste. Elle ne se réduit donc pas à certains talents personnels destinés à engendrer de la richesse et à aider les moins favorisés (ceux qui ont des revenus et des talents moindres). Dans la justice distributive se discutent les principes utilisés pour attribuer les ressources et le type d'État nécessaire à la réalisation de cette distribution. Tout cela suppose un cadre institutionnel qui rende possible l'effectivité de la distribution, fondé sur des règles, normes ou principes valables pour tous les membres d'une société ou d'une communauté. La conception de ce cadre demandera, entre autre,

la mise en œuvre des rationalités technique et éthique.

Aujourd'hui, la prise en compte des problèmes liés à la justice ne se circonscrit pas exclusivement aux sociétés nationales mais s'inscrit au contraire dans la globalité ou la mondialisation. On estime que le champ d'application des principes de la justice sociale et économique - ainsi que des droits et obligations qui en découlent -, est transnational, mais que ces droits et obligations ne sont pas appliqués à cause des carences du système international. La solidarité, étant universelle, ne repose pas sur l'intérêt particulier de chaque individu mais sur l'engagement envers les autres ; elle tient compte du fait que les activités de l'un affectent tous les membres d'un groupe, d'une société, d'un pays, de la planète. Il en résulte que le sort de l'un est le sort de tous.

Cependant, cette approche et le cadre institutionnel de la justice supposent un fondement sur lequel asseoir les droits et obligations réciproques issus de la justice. Ce socle serait une communauté universelle du genre humain. C'est ce que proposait déjà la philosophie grecque mais c'est aussi ce à quoi se sont référés Lebret et Goulet en termes d'humanité au niveau planétaire et cosmique. Cette communauté humaine universelle rend nécessaire le lien associatif entre ses membres. Un tel lien peut reposer sur l'intérêt des êtres humains à maintenir une coexistence pacifique. Cependant, cet intérêt s'associe, chez l'être humain des sociétés modernes, à une perspective individualiste et égoïste. C'est pourquoi il n'est pas suffisant pour créer des liens affectifs qui promeuvent la coopération, l'assistance ou l'aide

réciproque. Et c'est là que la solidarité apporte une base solide. Elle constitue un motif pour l'action humaine au sein du développement : agir pour les plus défavorisés, s'engager dans des causes comme celles du changement climatique, de la maltraitance envers les animaux, etc. Elle peut servir de socle à partir duquel promouvoir la justice. C'est elle, la solidarité, qui fera que les êtres humains se sentent proches d'autres êtres humains éloignés dans le temps ou dans l'espace. Derrière la notion de solidarité se trouve celle de fraternité, gravée dans le marbre par la Révolution française, qui invite à établir des liens fraternels entre les membres appartenant à une même communauté ou société.

En conclusion, le développement, comme toute autre activité humaine, est une action réalisée par les êtres humains. Les actions humaines sont, en général, évaluées et choisies. Par conséquent, les êtres humains prennent des décisions sur les actions qu'ils vont entreprendre, mais pour choisir et évaluer, il faut un critère. Goulet et son maître à penser L.-J. Lebret concevaient le développement comme le passage d'une phase moins humaine à une phase plus humaine, exprimé par le concept d'« ascension humaine universelle ». Cela signifie une croissance constante, au sens spirituel, inaccessible mais qui s'érige comme critère à l'aune duquel évaluer les objectifs concrets qui concernent le développement ainsi que les moyens utilisés. Ces derniers, par exemple, aident-ils à combattre la pauvreté ?

Montserrat Culebro Juárez
montserratculebrojuarez@yahoo.com
Traduction : Isabelle Duquesne
Janvier 2016

1/Aristote fut le philosophe le plus important en ce qui concerne la relation entre éthique et économie. Il l'établit dans son livre *La politique* : l'économie fait partie de la politique. Le début du Livre IV de *l'Éthique à Nicomaque* se réfère à la libéralité comme la vertu morale qui « semble être une sorte de juste milieu dans l'emploi des richesses ». C'est sur sa manière d'administrer, c'est à dire « de donner ou de prendre l'argent », que l'« on [...] loue l'homme libéral ». L'économie était ainsi inscrite dans un cadre éthique mais, en tant que savoir ou science, son origine se trouve dans *La Politique*.

2/Dans sa théorie des capacités, la philosophe Martha Nussbaum propose une liste de dix capacités qui répondent au seuil minimum exigé par la dignité humaine.

3/Goulet, D. "Three rationalities in development decision-making", *World Development*, 14, N° 2, 1986. p. 301.

4/Actuellement, on assiste à une tentative d'inverser la neutralité des sciences en introduisant les études de genre, par exemple. La science et les sciences sociales, mais aussi les instruments de mesure de la pauvreté, ont été incapables d'apprécier la précarité des groupes vulnérables comme les femmes, les enfants, les homosexuels. Voir, par exemple, Pogge, Th., Jaggard, A., et al., *Individual Deprivation Measure. A gender-sensitive approach to poverty measurement*.
www.iwda.org.au/wp-content/uploads/2014/11/20141110_IndividualDeprivationMeasure.pdf

5/Goulet, D. « Science, religion, développement. Adversaires ou partenaires ? », *Foi et développement*, n° 281, 2000, p. 3.

6/Par exemple, les brevets sur les médicaments donnent le droit exclusif de commercialisation à ceux qui les détiennent et qui, en général, sont les entreprises pharmaceutiques. La conséquence est que les pauvres n'y ont pas accès car ils ne peuvent pas les payer. Les laboratoires pharmaceutiques ont le pouvoir de fixer le prix des médicaments.

7/Thomas Pogge, *World Poverty and Human Rights: Cosmopolitan Responsibilities and Reforms*, Cambridge; Malden, MA: Polity, 2002.

**A partir de janvier 2016,
Développement et Civilisations
publiera une édition en anglais à
raison de 4 numéros par an.
Merci de nous faire parvenir les
adresses mail de vos amis
anglophones qui pourraient être
intéressés par cette revue.**

Développement et civilisations est une publication éditée depuis 1972 sous divers noms par l'association Développement et Civilisations - Lebret-Irled 49, rue de la Glacière - 75013 PARIS - FRANCE - 33(0)1.47.07.10.07 - contact@lebret-irled.org L'association DCLI - Lebret-Irled anime un réseau d'acteurs de développement solidaire présents sur tous les continents.

Directeur de la publication : Yves Berthelot - **Rédacteur en chef** : Antoine Sondag - **Comité de rédaction** : Claude Baehrel, Yves Berthelot, Roland Colin, Isabelle Duquesne, Bernadette Huger, Asphodèle Berthelot, Emmanuelle Bouzigon, Jacqueline de Bourgoing.

La reproduction des textes publiés est autorisée à la seule condition que soit clairement indiquée la source, avec les coordonnées de *Développement et civilisations*. Un exemplaire du document reproduisant le texte doit être envoyé à l'adresse de la publication.

Pour soutenir nos actions : chèque en euros, CHF ou US\$ à l'ordre de Développement et Civilisations - Lebret-Irled Virements bancaires : en France : LA POSTE FR10-2004-1010-1233-2971-2T03-350 (BIC : PSSFRPPSCE) ou en Suisse : RAIFFEISEN - Genève, N°IBAN CH41 8018 1000 0074 9583 6 CHF (SWIFT : RAIFCH22)

ISSN 1951-0012 - Imprimerie IGC Communigraphie - St Étienne - 04 77 92 04 80 - Imprimé sur papier recyclé..

